

# LE LIBERTÉ // L'ÉTAGE

Accès, configurations, jauges, accrochage, électricité...



## **ACCES ET PRESENTATION**

L'Étage est la plus petite des deux salles de spectacles du Liberté.  
Elle est principalement ouverte aux associations et sociétés de production locales & régionales pour la diffusion de spectacles de musiques actuelles.  
Elle a aussi vocation à accueillir les festivals rennais.

### **Accès technique**

Par le portail de service à l'angle de la rue d'Isly et du boulevard de la Liberté.

Actionner l'interphone.

Un monte-charge 2T est à leur disposition (dimensions hors tout 160/250/240).

Selon le planning du Liberté et les consignes du régisseur d'accueil, quelques places de stationnement seront accordées dans la cour de service. Dans un souci d'organisation et de sécurité, le nombre de véhicules et de passagers devra être transmis avant le jour du spectacle.

Un parking souterrain public de 800 places est situé sous l'Esplanade Général de Gaulle avec accès au Liberté.

### **Accueil des productions**

Des espaces aménagés et équipés en arrière-scène sont à la disposition des productions, avec accès direct au plateau :

- Une loge principale de 20 m<sup>2</sup> avec téléphone et accès Internet (filaire et Wifi).
- Deux loges de 15 m<sup>2</sup> avec téléphone DECT (disponible sur demande) et accès Internet (Wifi).
- Un vestiaire équipé d'un lavabo, d'une douche et d'un WC attenant à la loge principale.
- Un second WC et un lavabo (attenant à l'une des deux autres loges).
- Un bureau de production de 12 m<sup>2</sup> avec téléphone et accès Internet.
- Un catering : une cuisine de 13 m<sup>2</sup> et une salle à manger de 30 m<sup>2</sup>.
- Un local de stockage attenant au catering.
- Un espace merchandising proche du bar.

## **CONFIGURATIONS ET JAUGES**

**Assis** : 400 spectateurs.

**Debout** : 950 spectateurs.

**Il n'y a pas de configuration assis-debout.**

### **Autres configurations :**

Pour ceux qui mélangent les genres (concert / installation sonore, vidéo / arts vivants...), les espaces et aménagements permettent des configurations originales, à définir entre l'organisateur et la salle.

Un "mur mobile" permet de couper la salle en deux (choix entre deux positions selon que l'on considère la longueur totale d'un mur à l'autre ou du nez de la cage de scène au mur du fond). Passage d'une zone à l'autre par deux doubles portes de chaque côté, largeur 180 cm par côté.

### **A noter :**

- le sol est en parquet.
- des vantaux pivotants motorisés permettent de choisir l'occultation totale ou partielle.
- présence de rideaux acoustiques côté baie vitrée.

## **AUTOUR DE LA SCÈNE**

### **La scène**

**Scène standard** : de couleur noire, avec jupe de scène, escalier et rampe. Sur demande : garde-corps pour 3 faces.

**Dimensions de la scène** : Largeur 10.98 m x profondeur 7,32 m x hauteur 1m avec décroché 1.22 x 1.22 m face et lointain (à Cour et à Jardin).

**Ouverture au cadre de scène** : 8.54 x 7.32 m.

**Tentures de scène** : 1 rideau de fond + 3 jeux de 2 pendrillons.

### **L'équipement son**

- Système de diffusion accroché D&B V8 (2x4 enceintes) + 4 Vsubs + 1 SL Sub + 2 Y7 en infill + 2 Y10 en delay
- Amplification D&B D80
- Retours (MAX15 en wedges et C6 + E18 SUB en sides) et câblage (selon fiche technique).
- Régies : Yamaha CL5 en FOH et Soundcraft Vi1 en retours. (Voir document annexe)
- Kit de micro, pieds et câblage (selon fiche technique).
- Limiteur amix sna50b.

### **L'équipement lumière :**

#### **Projecteurs :**

- 4 projecteurs PC 2Kw R. JULIAT 329HPC.
- 10 projecteurs PC 1Kw R. JULIAT 310 HPC.
- 20 projecteurs PAR 64 noir.
- 2 séries ACL 250w câblée P17.
- 12 boîtes noires PAR 38/120w.
- 2 découpes R. JULIAT 613SX + porte gobo.
- 2 découpes R. JULIAT 614SX + porte gobo.
- 2 découpes R. JULIAT 614S.
- 4 projecteurs Cyclo Asymétrique Aurora 1 kW.
- 4 blinders 2600 w / 4 lampes DWE 650 w.
- 2 FL 1300 W.
- 6 CLAY-PAKY ALPHA SPOT 300 HPE.
- 6 MARTIN MAC AURA
- 4 CHAUVET ROGUE R2 WASH

## LE LIBERTÉ // L'ÉTAGE

- 2 stroboscopes MARTIN ATOMIC 3000 DMX.
- 8 SUNSTRIPS OXO
- 2 projecteurs lumière noire 400 w Black Gun.
- 2 gradateurs RVE 12 x 3 kW DIMKIT.
- 1 gradateur 24 x 3 kW.
  
- 20 platines sol, noires.
- 4 pieds acier de 1,37 m à 3,10 m CMU 50 Kg.
- 7 multiris 6 circuits 2.5<sup>2</sup> sur le gril + 4 multiris 30m 6 circuits 1.5<sup>2</sup> mobiles.
- 1 machine à brouillard Look unique 2.0 + ventilo.

### Consoles :

- Console lightcommander MA LIGHTING 24/48.
- Console GrandMa 3 COMPACT MA LIGHTING.

### Matériel divers :

- 1 nacelle Génie AWP20S (hauteur de travail 8,12 m, poids 307 kg, capacité de charge 159 kg).
- Divers éléments de pont de 300 mm carré.
- Passages de câbles 3 voies.
- Barrières de police noires.

### Matériel vidéo :

- 1 écran de projection 8m x 4m (cycloramal).
- Vidéoprojecteur Panasonic PT-D6000E + câblage VGA 3x50 m.
- 1 scaler 1 entrée VGA + 2 entrées HDMI.
- Système rappel vidéo (installation fixe) pour diffusion au public en fond de salle (plan fixe).

## **ACCROCHAGE**

Toutes les poutres sont de couleur noire :

- Au-dessus de la scène : 1 gril rectangulaire en poutres de 300 carrés 8 m x 6.42 m (côtes extérieures) avec 2 traverses (conf. Plans de scène pour les côtes). Le gril est supporté par 4 moteurs 500 Kg.
- 1 pont de face de 9 m en poutres 300 carrés à 1.2 m du nez de scène sur 2 moteurs 500 kg.

**Hauteur sous gril** : 4 m de clearance.

**Un crash barrières** de couleur noire.

Pour des scénographies particulières, modification de la surface, de la hauteur et de l'implantation de la scène sur devis. Elle se construit par éléments de 2,44 ou 1,22 de couleur noire (charge admissible 600 daN/m<sup>2</sup>), grande surface disponible, hauteur de 0,80 à 1,90.

**Variante** : utilisation de 9 praticables de 1 m x 2 m, hauteur variable de 0,20 à 1 m.

## **ELECTRICITE**

**Son** : coffret 3 x 63A + N + T équipé de :

- 1 PC P17 63A + N + T
- 2 PC P17 32A + N + T

**Lumière** : coffret 3 x 125A + N + T équipé de :

- 1 PC P17 125A + N + T
- 2 PC P17 63A + N + T
- 2 PC P17 32A + N + T
- 2 PC mono 10/16A + T

**Salle** : 3 PC P17 32A + N + T

## **CATERING**

### **Catering et cuisine**

L'espace de restauration est composé d'une cuisine de 13m<sup>2</sup> et d'un catering de 32m<sup>2</sup>.

Un local de stockage est attenant à cet espace.

Jauge du catering : 25 places assises.

### **Détail de l'équipement**

(Mis à disposition sans ustensiles de cuisine ni vaisselle)

#### **Matériel de cuisine :**

- 1 piano électrique, fourneau multifonction tout inox.
- 4 plaques rondes en fonte commandées par un commutateur à 6 positions, puissance 2,37 kW.
- four caisson acier : grille étagère, voûte et sole réglés séparément, thermostat de régulation de 50 à 310°, puissance 5,4 kW, dimensions intérieures H 300 x P 560 x L 660.
- 1 four micro-onde professionnel.
- 1 table de chef inox (1400 x 700 x 900 m) avec robinetterie et bac.
- 1 table de travail inox (1200 x 700 x 900mm).
- 1 meuble neutre inox (placard ouvert de 200 x 700 x 900mm).
- 2 rayonnages avec 5 niveaux d'étagères ajourées réglables.

#### **Matériel de réfrigération :**

- 1 armoire 570 litres.
- 1 machine à glaçons.

#### **Matériel de laverie :**

- 1 table avec bac de pré lavage.
- 1 machine à laver la vaisselle professionnelle à cycles courts.

#### **Hygiène :**

- 1 poste de lavage et de désinfection.
- 1 lave-mains réglementaire.
- 1 collecteur à déchets.
- 1 désinsectiseur électrique,



## **ACCUEIL DU PUBLIC**

Par l'esplanade Charles de Gaulle, tout près du métro et du parking du même nom. Le hall d'accueil est commun aux deux salles, les bars sont exploités par la salle.

Un ascenseur pour personnes à mobilité réduite dessert la salle depuis le hall d'accueil.

Une infirmerie est située à proximité immédiate de la salle.

La salle est équipée d'un contrôle d'accès (lecture du code-barres des billets). Elle propose un service de billetterie informatisée.

## **REGLEMENT DE SECURITE**

### **Le public**

La salle met en place le service de sécurité adapté à la manifestation accueillie. Un règlement intérieur est affiché en salle, le public de l'organisateur est tenu de s'y conformer.

### **L'organisateur**

La salle définit des consignes de sécurité conformes à la réglementation en vigueur et adaptées aux particularités des locaux, de leur environnement. L'organisateur est tenu de s'y conformer.

Selon son appréciation des risques et ses engagements contractuels, l'organisateur peut demander, à ses frais, un ou des agents de sécurité postés entre le public et la scène, pour la protection des artistes et du matériel scénique.

L'organisateur assure la surveillance de ses espaces d'arrière-scène (loges, bureaux, catering) ; il est responsable des biens mis à sa disposition et de ses biens propres. Il peut demander à ses frais un ou des agents de surveillance. La jauge en zone backstage est de 40 personnes maximum.

### **Les aménagements scéniques**

La fiche technique du spectacle accueilli doit être connue un mois avant la date, faute de quoi, par manque de temps pour une étude préalable et le cas échéant pour résoudre les problèmes posés, l'organisateur risque le simple exposé des limites de la salle et donc des refus.

Le chariot élévateur et la nacelle Génie sont à usage principal des régisseurs et des prestataires de la salle. Ils peuvent être mis à disposition de l'organisateur sur sa demande écrite mentionnant l'identité du conducteur, qui interviendra sous sa responsabilité et sera titulaire du permis correspondant.

Les procès-verbaux, certificats de conformité ou rapports d'organisme de contrôle des décors ou installations apportés par l'organisateur doivent être tenus à la disposition de la salle. Les structures suspendues aux barres d'aluminium en salle seront équipées de deux systèmes de fixation adaptés et différents. Dans tous les cas, toutes les installations propres au spectacle seront conformes à la réglementation des Etablissements Recevant du Public.

Les raccordements électriques entre les alimentations de la salle et le matériel de l'organisateur sont exclusivement effectués par le régisseur ou le prestataire de la salle. Ils sont seuls autorisés à effectuer des opérations dans les armoires électriques et à pénétrer dans les locaux à risque.

Aucune modification sur les installations scéniques de la salle ne peut se faire sans l'accord du régisseur de la salle, seul habilité à y procéder.

## LE LIBERTÉ // L'ÉTAGE

Le levage des charges (telles qu'acceptées après étude de la fiche technique) se fait sous le contrôle du régisseur de salle, habilité à interrompre l'exécution en cas de mauvaise manipulation.

L'accès au chantier de montage/démontage n'est autorisé qu'aux personnes munies des EPI requis (Equipements de Protection Individuelle).

Tout ce qui n'est pas nécessaire à la préparation du spectacle accueilli (sacs, cannettes, casques etc.) est interdit dans la cage de scène ainsi que toute personne extérieure ne travaillant pas sur le chantier (after show...).

L'utilisation du gaz est interdite, seul le matériel de cuisson mis à disposition par la salle sera utilisé par l'organisateur ou son opérateur, sauf accord exceptionnel à définir avec la salle.

Il est interdit de fumer à l'intérieur de la salle, conformément à la loi. Le personnel, les artistes et les techniciens liés à l'organisateur sont strictement tenus de respecter cette interdiction.

# CONTACTS

**YOURI LECLERCQ**

Régisseur

[youri.leclercq@leliberte.fr](mailto:youri.leclercq@leliberte.fr)

**Damien LE CUNFF**

Administrateur

[damien.lecunff@leliberte.fr](mailto:damien.lecunff@leliberte.fr)

## Le Liberté // L'Étage

1 esplanade Charles de Gaulle

35000 RENNES

**T 02 99 85 84 84**

[www.letage-rennes.fr](http://www.letage-rennes.fr)